

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Agent d'exploitation fluviale

Statut : Filière technique – Catégorie C - Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de centre d'exploitation fluviale, l'agent d'exploitation fluviale assure la régulation hydraulique, l'exploitation et l'entretien des ouvrages et dépendances du domaine fluvial. Dans ce cadre, il/elle assure l'embellissement des sites d'écluses, l'accompagnement des bateaux et l'entretien préventif des ouvrages. En gestion de crise, il/elle peut intervenir sur des missions spécifiques, sous l'autorité du responsable de centre.

Localisation du poste : Direction du Fleuve et des ports - Secteurs exploitation - Secteur Amont – Centre départemental d'exploitation fluviale de Hombleux, 20 rue de Nesle

Groupe de fonctions IFSE : 2C8

Activités :

Surveillance et interventions préventives, curatives ou d'urgence d'entretien et d'exploitation du réseau hydraulique et du domaine fluvial

- Participer à l'état des lieux régulier de la voie d'eau et de ses dépendances : identifier les dégradations et les risques pour les usagers en termes de sécurité et de pollution (déversement d'hydrocarbures...), alerter le responsable de centre des dégradations constatées
- Procéder à la sécurisation du chantier préalablement aux interventions, dans le respect des règles de sécurité en vigueur : assurer la pose de protections et de balisage du chantier
- Assurer la surveillance du niveau des plans d'eau et assurer, en période de navigation ou de crue, les interventions de régulation du niveau d'eau
- Effectuer les travaux préventifs ou curatifs d'assainissement et d'entretien du domaine fluvial : procéder au curage des contre fossés, au fauchage et à l'élagage des arbres et arbustes, assurer le traitement des plantes invasives et l'entretien des végétaux sur berges, collecter les déchets flottants sur le fleuve
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie (joint, pavage...)
- Assurer le nettoyage des haltes fluviales et la collecte des déchets
- Assurer des permanences le week-end et les jours fériés lors de la période de navigation selon un planning établi

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : l'agent d'exploitation fluviale est rattaché(e) au responsable de centre qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Avec les collègues des différents secteurs de la Direction du Fleuve et des ports.
- Avec l'ensemble des collègues des autres services d'exploitation routière départementaux

Externes :

- Avec les usagers de la voie d'eau et de la véloroute
- Avec les entreprises

Moyens mis à disposition :

- Équipements de protection individuelle
- Matériel de la direction
- Petit matériel de location
- Bâtiments et installations de la direction

Contraintes du poste :

- Travail à l'extérieur en toute saison
- Travail à proximité de la voie d'eau
- Déplacements fréquents
- Conduite de véhicules et d'engins
- Manipulation de produit nettoyant ou diluant et d'outils coupants
- Travail en hauteur
- Port de vêtements de sécurité et EPI obligatoire
- Travail le week-end et jours fériés pendant la période de navigation selon un planning établi

Compétences requises :

- Permis B, EB, C exigés et EC apprécié
- Permis pro bateau apprécié
- Certificat de natation exigé
- Diplôme Travaux Paysagers ou Espaces Verts appréciés
- CACES / ACES appréciés (mini pelle, nacelle, chargeur, grue auxiliaire ...)

Connaissances :

- Connaissance des règles de sécurité et des procédures de signalisation du danger
- Maîtrise du maniement des outils de terrassement, d'élagage, de débroussaillage et de fauchage, des godets, bennes, pinces
- Maîtrise des techniques de conduite des engins et véhicules
- Connaissance du code fluvial
- Connaissance en entretien des espaces verts (taille de formation pour fruitiers ou arbres en général, entretien, plantation, conception, ...)
- Connaissance en travaux fluviaux (technique de confortement de berges, génie végétal...)
- Maîtriser l'entretien de base du matériel espaces verts classique (débroussailleuse, tronçonneuse, taille haie, tondeuse, ...)
- Connaissance en petite maçonnerie (reprise de joints, scellements ...)

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'organisation et de coordination
- Capacité d'analyse et de contrôle
- Autonomie
- Polyvalence
- Bonne condition physique

Comportements professionnels – motivations :

- Rigueur et méthode
- Réactivité
- Disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Respect des consignes et des horaires
- Bon relationnel

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 27 février 2026.